

5.—Soumis un compte de la Commission du Port de Montréal, s'élevant à \$549.73 pour intérêt sur le coût de la passerelle Laporte, érigée sur le quai Victoria.

Résolu: De recommander au Conseil le paiement dudit compte.

6.—Soumise une demande de M. Chas.-Jos. Sylvestre, à l'effet d'obtenir une position.

Déposée sur le bureau.

7.—Soumise une lettre de l'avocat en chef de la Ville, demandant un crédit supplémentaire de \$600 pour déboursés légaux.

Résolu: De recommander au Conseil d'opérer le virement d'un montant du crédit affecté à l'Entretien des Aliénés (\$1,200); et d'appliquer ce montant comme suit:

Pour déboursés légaux	\$600
Pour numéros de licences	600
Total	\$1,200

8.—Soumise une lettre du sous-ministre des Travaux publics, Ottawa, transmettant une copie dûment certifiée de l'arrangement intervenu entre la Ville et le Gouvernement Fédéral re construction de l'annexe de l'Hôtel des Postes, au-dessus de la ruelle des Fortifications.

Le secrétaire informe la Commission qu'il a accusé réception desdits documents et qu'il a demandé au gouvernement de faire tenir au trésorier de la Ville le montant de \$14,577.60 qu'il doit payer à ce sujet.

Approuvé, et il est

Ordonné: De déposer aux archives, avec les autres actes de la Ville, une copie dudit arrangement.

9.—M. l'échevin E.-G. Dagenais, en sa qualité de directeur de l'Ecole Technique de Montréal, se présente devant la Commission et demande l'exemption de taxes de la propriété située à l'angle des rues Sherbrooke et Church, et récemment achetée pour y ériger une école technique.

Le docteur Dagenais demande aussi le paiement de la quote-part de la Ville pour l'érection et l'entretien de ladite école.

La Commission prie M. l'échevin Dagenais de formuler sa demande par écrit, et le secrétaire est prié de la transmettre au trésorier de la Ville, aux estimateurs et au Département en Loi, avec prière de préparer un rapport à ce sujet.

10.—Soumis un rapport du bureau des Estimateurs, indiquant l'évaluation des lots appartenant à la Ville et situés sur le square Georges-Etienne-Cartier.

La question de vendre immédiatement ces lots à l'enchère étant soulevée, il est

Résolu: De remettre l'étude de la vente desdits lots à la prochaine assemblée et de demander des rapports:

(a) de l'inspecteur de la Ville, indiquant si des trottoirs et des égouts ont été construits, et si le coût desdits égouts et trottoirs a été payé par la Ville;

(b) du surintendant de l'Aqueduc, indiquant si les tuyaux ont été posés par la "Montreal Water & Power Co." en face desdits lots.

Le secrétaire est aussi prié de soumettre un plan de tout le square George-Etienne-Cartier et de toutes les améliorations qui y ont été exécutées.

11.—Soumise une opinion du Département en Loi, conseillant à la Commission de rejeter la réclamation de Mde Elmire Dufort, pour dommages résultant de la prétendue négligence de la Ville à construire un trottoir vis-à-vis de sa propriété, 144a, rue St-Antoine.

Résolu: De déposer cette opinion aux archives et d'informer Mde Dufort que sa réclamation ne peut être prise en considération.

12.—Soumise une opinion du Département en Loi déclarant que la permission demandée par la succession J. Coristine, de poser un tuyau à vapeur à travers la rue St-Nicolas, devrait être accordée par règlement, conformément à la clause 530 de la charte de la Ville.

Attendu qu'il n'y a pas de plan des travaux en question devant la Commission, le secrétaire est prié d'écrire à la succession Coristine et de lui demander de préparer un plan des travaux qu'elle se propose d'exécuter sur la rue Saint-Nicolas et de le transmettre à cette Commission.

13.—Soumise une opinion du Département en Loi déclarant que toute personne ayant obtenu la permission de construire des soûtes à charbon ou des voûtes sous les

ers of Montreal amounting to \$549.73 for interest on cost of "Laporte Bridge" erected on Victoria Pier.

Resolved: To recommend to Council that said account be paid.

6.—Submitted an application from Mr. Chas. Jos. Sylvestre, for a situation.

Laid on the table.

7.—Submitted a letter from the Chief City Attorney asking that a supplementary amount of \$600.00 be voted, for legal disbursements.

Resolved: To recommend Council to vary from "Maintenance of Insane" \$1,200, and apply same as follows:

To legal disbursements	\$600
To license numbers	600
Total	\$1,200

8.—Submitted a letter from the deputy minister of Public Works, Ottawa, transmitting a duly executed copy of the agreement between the City and the Federal Government re construction of the Post Office over Fortification lane.

The secretary informed the Committee that he had acknowledged receipt of said documents, and had asked the Government to transmit to the City treasurer the amount of \$14,577.60 to be paid in connection therewith.

Approved and it was,

Ordered: To file the copy of said agreement with the other City deeds.

9.—Alderman E. G. Dagenais, in his capacity of director of the Montreal Technical school, appeared and asked that the property corner Sherbrooke and Church streets, recently purchased for the erection of a technical school, be exempted from taxation.

Dr Dagenais also asked for the payment of the contribution of the City, towards the erection and maintenance of said school.

The Committee requested Ald. Dagenais to put said demand in writing, and the secretary was instructed to transmit the same to the City treasurer, City assessors and Law department, for a report on the matter.

10.—Submitted a report from the chairman of the Board of Assessors, giving his estimated value of the lots belonging to the City on George-Etienne-Cartier square.

The question of selling said lots at auction immediately being discussed, it was

Resolved: To postpone consideration of same until next meeting and to have reports:

(a) from the City surveyor showing if sidewalks have been laid and sewers constructed in front of said lots, and if the cost of said sewer and sidewalk has been paid by the City.

(b) from the superintendent of Water Works, showing if water pipes have been laid by the Montreal Water and Power Co. in front of said properties.

The secretary was instructed to submit also a plan showing the whole of George-Etienne-Cartier square and the improvements made thereon.

11.—Submitted an opinion from the Law department, advising the Committee not to entertain the claim of Mrs. Elmire Dufort, for damages owing to the alleged negligence of the City to lay a sidewalk in front of her property, 144a St. Antoine street.

Resolved: That said opinion be filed of record and that Mrs. Dufort be informed that her claim cannot be entertained.

12.—Submitted an opinion from the Law department, stating that the permission asked by J. Coristine estate to lay a steam pipe across St. Nicholas street, should be granted by by-law, in accordance with clause 530 of the City charter.

There being no plan of the proposed work before the Committee, the secretary was instructed to write to the Coristine Estate asking that a plan of the work, which they propose to make in St-Nicholas street, be prepared and transmitted to this Committee.

13.—Submitted an opinion from the Law department, stating that all persons having obtained permits to construct coal shutes or vaults under the sidewalks in any